

# MASTER STAPS

## Université d'Orléans



**Spécialité Ergonomie de la Motricité**

**ergomot**  
master

Le Master Ergomot, est selon la nomenclature du système LMD, une **Spécialité** « Ergonomie de la Motricité » au sein d'une **Mention** STAPS rattachée au **Domaine** Sciences, Technologie et Santé de l'Université d'Orléans ;

Le Master Ergomot est membre du Réseau des Ecoles de Management et d'Ingénierie de la Santé (REMIS), lauréat de l'appel d'offres IDEFI de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) qui récompense et finance les "*Initiatives d'excellence en formations innovantes*" (2012 - 2020) ;

L'année de M2 est, depuis 2011, organisée en promotion unique 100% en alternance, ce qui signifie que tou(te)s les étudiant(e)s ont un régime de salarié(e).

Le Master Ergomot est un des 10 masters dans le domaine de la santé en France à être habilité à dispenser la formation *via* une organisation en alternance.

## 1 – Objectifs de la formation

**Former à l'approche pluridisciplinaire de l'activité motrice étudiée en situation réelle, avec une visée de conception ergonomique**

La spécialité Ergonomie de la Motricité forme, depuis 2003, des Professionnels de **l'Intervention et de la Recherche** en Ergonomie. Elle s'adresse à des étudiant(e)s titulaires d'une licence STAPS « Education & Motricité », « Activités Physiques Adaptées » ou « Entraînement et Performance », mais aussi à des personnes issues d'autres cursus, en formation initiale ou continue, reprise d'études ou reconversion, qui ont pour objectif l'exercice professionnel de l'ergonomie.

Certaines tendances lourdes de l'évolution des sociétés telles que la technologisation et l'accès pour tous à cette technologie, le vieillissement de la population, les préoccupations de santé au travail, la capitalisation des savoirs au sein des entreprises, la lutte contre l'insécurité routière, l'intégration sociale des personnes en situation de handicap, le développement de la formation tout au long de la vie, génèrent des besoins forts en ergonomie, assurant ainsi des **perspectives de développement de l'ergonomie et d'insertion professionnelles des diplômé(e)s du Master Ergomot.**

L'ergonomie s'applique aux situations de Travail, mais aussi aux Activités de Vie Quotidienne, d'Usages, au Sport et aux Loisirs. Elle vise à améliorer la Performance (qualitative et quantitative), la Santé (construction et préservation de la santé), la Sécurité (sûreté physique et psychologique), le Confort (bien-être matériel et affectif), le Développement (épanouissement des acteurs, enrichissement des activités humaines).

Les étudiant(e)s de la spécialité Ergonomie de la Motricité sont formé(e)s à intervenir sur des missions dans lesquelles **le corps et la motricité** jouent un rôle important : concevoir ou transformer des objets, des outils, des environnements, des systèmes d'information, des

aménagements/de l'organisation, des dispositifs de formation, des dispositifs de capitalisation de connaissances :

**Ergonomie des Conditions de Travail**

Aménagement de postes, Prévention des TMS, Fatigue, Pénibilité, Risques Psychosociaux

**Ergonomie des Situations de Handicap**

Aménagement, Compensation, Accessibilité (espaces, emploi), Innovations Technologiques

**Ergonomie de la Formation**

Formation à la prévention, Transmission de l'expérience, Capitalisation de l'expérience

**Ergonomie des Activités quotidiennes**

Situations de conduite, Cohabitation entre usagers, Textiles techniques, Appropriation, Usages.

**Ergonomie Sportive**

Equipements sportifs, Matériels innovants, Situations d'entraînement

**Ergonomie du Vieillessement** et des **situations de vulnérabilité**

Dégradation de la motricité, maintien dans l'emploi

**Ergonomie des Relations de Service**

Innovation dans les services, Simulation et Test de services

Les Codes des fiches du Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois (ROME) les plus proches : *K2401 - M1402 - K2101- K2111 – K 2402*

## 2 – Débouchés professionnels

### Débouchés Spécifiques : Ergonome

Ergonome au sein d'un Service Inter-entreprise de Santé au Travail (Membre d'une équipe pluridisciplinaire)

Ergonome au sein de la Fonction Publique d'Etat (Universités, Services déconcentrés de l'Etat)

Ergonome au sein de la Fonction Publique Hospitalière (Hôpitaux, Etablissements hospitaliers, Maison de Retraites...)

Ergonome au sein de la Fonction Publique Territoriale (Mairie, Intercommunalités, Conseil Général, Conseil Régional...)

Ergonome au sein d'Associations exerçant des missions de service public (Réseau Comète, SAMETH...)

Ergonome au sein d'Etablissements Publics à Caractère Scientifique et Technologique (INRETS, LCPC, IRD...)

Ergonome au sein d'Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (LNE, ADEME, INERIS...)

Ergonome au sein d'Etablissements Publics à caractère Administratif

Ergonome Interne en entreprise (rattaché Ressources Humaines, Production, Hygiène Sécurité Environnement, Qualité)

Ergonome dans un service de Recherche et Développement (R&D)

Ergonome Conseil ou Consultant

Ergonome au sein d'un Groupement d'Employeur, un cluster, une grappe d'entreprise

Ergonome dans une structure d'appui pour un réseau d'entreprises

Ergonome au sein d'établissements privés exerçant des missions de service public (CARSAT, MSA, ARACT, INRS)

### Débouchés secondaires : Métiers/Fonctions avec valence ergonomique

Cadre sportif(ve) avec valence ergonomique

Responsable Hygiène Sécurité Environnement avec valence ergonomique

Responsable Ressource Humaine avec valence ergonomique

Responsable Amélioration des Conditions de travail avec valence ergonomique

Responsable Formation avec valence ergonomique

Préventeur avec valence ergonomique

Les **insertions professionnelles** de sortants de la spécialité Ergonomie de la Motricité les plus récentes ont concerné notamment les structures suivantes :

*COMETE France, CATERPILLAR, IFSTTARR, CHU Montélimar, PETZL, TRW, Cluster NEKOE, SAMETH, MICHELIN, SDIS 62, SOFAXIS, SST 92, ARACT, R Gonomie, SECAFI, Consult'Handi, Rainbow Ergonomie, SST 12, AIPST 18, HITACHI, Institut Lean France, Ergos Concept, Adequat, Samsah prepsy, APSMT 41, CIHL 45, Centre de gestion (fonction publique territoriale), Direction Générale de l'Armement, SAMETH.*

**Les taux d'insertion en sortie de Master Ergomot sont de 80% à T+ 12 mois sur le métier d'ergonome.**

## 3 – Compétences Visées par la formation

### Compétences générales

L'efficacité spécifique de l'ergonomie trouve sa source dans la combinaison de deux grandes compétences qui sont au cœur de la formation :

La maîtrise des méthodes d'analyse systématiques des activités humaines en situation réelle ;

La maîtrise des démarches de conception fondées sur l'analyse de l'activité.

### Compétences liées à l'emploi

La formation vise l'acquisition de 6 **domaines de compétences** professionnelles critiques.

#### **1. Analyser une demande/proposer une intervention**

Prospecter et s'inscrire dans le marché de l'ergonomie de la motricité ;

Savoir reformuler ou définir une demande, délimiter un champ d'investigation et la pertinence des missions au regard de la formation ;

Identifier/négocier les conditions favorables d'une intervention (durée, cadre de travail, moyens).

#### **2. Réaliser une ergonomie de la motricité**

Concevoir et mettre en œuvre une démarche d'analyse de l'activité en situation « réelle » ;

Maîtriser les méthodes de recueil et de traitement de données (observation, enregistrements numériques, entretiens, questionnaires, outils de cotation, capteurs, métrologie) et leur traitement ;

Connaître et mobiliser les modèles théoriques et notions pertinentes sur l'activité humaine.

#### **3. Savoir accéder aux ressources**

Identifier et solliciter les experts, être capable d'assurer une veille sociotechnique, scientifique et bibliographique ;

Connaître et utiliser les canaux d'informations ergonomiques : listes de diffusion, réseaux, colloques, journées d'étude ;

Savoir se constituer un réseau ;

Rassembler la documentation (données existantes, réglementation) et savoir hiérarchiser le niveau de pertinence des sources.

#### **4. Produire des traces et rapports d'activités - Concevoir de façon innovante et méthodique**

Développer les compétences à produire des livrables : documents écrits, supports à communications orales, adaptés aux exigences et à la culture des destinataires :

- en amont d'une intervention (réponse à un appel d'offre, proposition d'intervention, demande de financement) ;

- en cours d'intervention (synthèse d'avancement, rapport intermédiaire, communication interne) ;

- en fin d'intervention (bilan, préconisations, traces pour la structure, mémoire universitaire, mode d'emploi, articles scientifiques, démonstrateurs) ;

Innover et faire preuve de créativité.

### **5. Développer une ergonomie participative**

Etre capable d'impliquer les acteurs concernés tout au long du processus d'intervention : de l'analyse de l'activité à la conception ;  
Proposer des préconisations, de situations de simulations de travail ou d'usage futurs en mobilisant la créativité des acteurs ;  
Créer des conditions de validation et d'évaluation collective des transformations.

### **6. Savoir-être, éthique**

Savoir articuler son travail avec différents acteurs et organes (services, fonctions, métiers) et connaître les différents milieux socioprofessionnels (systèmes de management, organisation du travail, cultures d'entreprise) ;  
Respecter et savoir faire respecter les cadres de travail (prérogatives, délais, confidentialité des données, rôles de chacun) ;  
Exercer un juste usage de sa responsabilité : savoir être ferme, cohérent(e) organisé(e) tout en faisant preuve de diplomatie, d'écoute et d'adaptation ;  
Etre capable d'intégrité dans la poursuite des objectifs propres à l'ergonomie.

## 4 – Modalités de Travail, Contrôle des connaissances

Le travail des étudiant(e)s au sein du Master est organisé avec une logique de tâches à réaliser selon un calendrier défini à l'avance et communiqué en début d'année. Il est formalisé pour ce qui concerne le M2 dans un outil réglementaire et obligatoire dans le cadre de l'alternance, le **livret d'alternance** (livret d'apprentissage et de liaison ou livret d'alternance et de liaison) qui est un document de liaison entre l'Université et l'employeur de l'étudiant(e). Pour ce qui concerne le M1, il est formalisé dans le **livret de l'étudiant(e) M1**.

Les modalités d'évaluation (nature des épreuves, niveaux d'exigences) visent à favoriser le développement des compétences visées par la formation et à s'assurer du niveau d'appropriation exigé. Elles intègrent notamment, des contrôles continus et examens terminaux, des travaux collectifs et individuels, des prestations orales et écrites, de la conception, des simulations, la réalisation d'un Portfolio de compétences. Les formats d'évaluation retenus par l'équipe de formation sont en lien direct avec des formats de travail qui sont ceux de l'exercice professionnel de l'ergonomie.

Cette conception s'éloigne d'une conception plus classique d'une organisation de l'évaluation pensée unité d'enseignement par unité d'enseignement. Au sein du Master Ergomot, les UE viennent nourrir le travail de l'étudiant et sont pensées comme des aides à la réalisation de ce travail, elles n'en sont pas l'organisateur principal.

Les évaluations sont adaptées à la formation continue, aux étudiant(e)s salariés, aux étudiant(e)s étranger(ère)s, aux personnes en situation de handicap. Elles combinent maîtrise des connaissances théoriques et méthodologiques et réinvestissement dans l'intervention ergonomique.

Les stages réalisés au sein des structures d'accueil sont sanctionnés par un mémoire et une soutenance. Les UE de stage sont validées à 10/20 lors d'une unique session (pas de seconde session).

La capitalisation par semestre est automatique.

Il n'y a pas de compensation possible pour les UE de stage : pour les valider, il est donc impératif d'obtenir 10/20<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Se reporter également à la réglementation de l'Université :

<http://www.univ-orleans.fr/sciences-techniques/etudes/reglementation-et-contrôles-des-connaissances>

## 5 – Itinéraires de Formation - Conditions d'accès

### 1<sup>ère</sup> année

Le M1 est accessible aux étudiant(e)s titulaires d'une licence STAPS.

Le M1 est ouvert **sur dossier** après avis favorable de l'Equipe de Formation :

- aux titulaires d'une autre licence en STAPS, Sciences humaines, Sciences de la Vie, Sciences sociales, Sciences du Langage ou Sciences de l'Education ; aux titulaires d'un niveau licence dans les domaines HSE, QSE, logistique, aux élèves ingénieurs. aux étudiant(e)s étranger(ère)s titulaires de diplômes équivalents  
<http://www.univ-orleans.fr/scolarite/inscriptions/>;
- aux Athlètes de Haut Niveau et aux Sportif(ve)s Professionnel(le)s grâce au dispositif « Haut Niveau Ergomot ».
- Il est accessible dans le cadre de la formation continue par l'intermédiaire des dispositifs de Validation d'acquis (VA 1985) et de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

*Il est conseillé aux personnes relevant de la formation continue de prendre contact 6 mois avant le début prévu de leur formation avec le service de formation continue (SEFCO).*

***Le dossier d'inscription, téléchargeable sur le site, est à déposer aux environs du 10 mai de chaque année (les dates seront précisées ultérieurement)***

### 2<sup>ème</sup> année

Le M2 est accessible aux étudiant(e)s qui ont validé leur M1 « Ergonomie de la Motricité » après **entretien avec l'équipe de formation**. L'entrée en M2 n'est donc pas systématique.

Le M2 est ouvert **sur dossier plus entretien**, après avis favorable de l'Equipe de Formation :

- aux étudiant(e)s titulaires d'un autre M1 (après examen du projet professionnel et de la cohérence du parcours) ;
- aux étudiant(e)s étranger(ère)s titulaires de diplômes équivalents  
<http://www.univ-orleans.fr/scolarite/inscriptions/?page=13>;
- il est accessible aussi dans le cadre des dispositifs de VA et de VAE.  
Il est conseillé aux étudiant(e)s souhaitant intégrer le M2 qui n'ont pas réalisé le M1 Ergomot de prendre contact avec l'équipe de formation 6 mois avant le début du M2.



## **Formation Continue**

Elle s'adresse aux personnes engagées dans la vie active, salariées, demandeuses d'emploi ou ayant interrompu leurs études depuis au moins 2 ans, ou étudiant(e)s de plus de 26 ans qui veulent :

- entreprendre ou reprendre des études universitaires ;
- faire valider les acquis de leur expérience (VAE) pour obtenir tout ou partie d'un diplôme.

## **Dispositif « Haut-niveau Ergomot »**

Ce dispositif vise à favoriser pour les sportif(ve)s de haut niveau ou professionnel(le)s :

- l'accès au Master par un parcours de formation individualisé (aménagement pédagogique, accompagnement, tutorat) ;
- la valorisation et la transférabilité des compétences acquises au cours de leur carrière dans un projet professionnel défini.

*Ce dispositif peut être activé longtemps avant l'entrée souhaitée en Master (plusieurs années). Contact : Milène Carmé, SEFCO, [milene.carme@univ-orleans.fr](mailto:milene.carme@univ-orleans.fr)*

## **LE M2 en alternance**

La formation en M2 est réalisée en alternance. Tou(te)s les étudiant(e)s sont sous contrat salarié(e) (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation ou CDI). Cette voie de formation permet de conserver ou d'accéder au statut de salarié(e) pendant les études et d'entrer de plein pied dans la vie professionnelle.

## 6 – Modalités d'inscription

### 1ère année

Le dossier de candidature en M1 est téléchargeable sur le site.

Tou(te)s les candidat(e)s à l'entrée en Master doivent remplir scrupuleusement leur dossier de candidature en respectant les exigences de chacune des rubriques. Les dossiers de candidatures incomplets ne pourront être retenus.

Le dossier, une fois renseigné, doit être déposé au bureau de la scolarité Master STAPS auprès de Valérie Ferrandez ou envoyé par la poste (avec accusé de réception) en respectant impérativement les dates fixées chaque année et précisées sur le site.

Les étudiant(e)s en cours de validation de leur L3 (ou autre diplôme) s'ils sont admis, le seront sous réserve de transmission de leurs résultats dès obtention.

Les étudiants de L3 STAPS de l'Université d'Orléans n'ont pas besoin de transmettre leurs résultats de licence.

### 2ème année

Le dossier de candidature en M2 est téléchargeable sur le site.

Il est à retourner en respectant impérativement les dates fixées chaque année et précisées sur le site.

Les étudiant(e)s qui sont en cours de validation de leur M1 doivent confirmer leur préinscription en communiquant leurs résultats dès leur obtention.

Pour les étudiant(e)s du M1 Ergomot de l'Université d'Orléans, il est inutile de fournir les résultats.

## 7 – Dépôt des dossiers/Renseignements

### **Scolarité Master**

Collegium Sciences et Techniques - Domaine STAPS  
2 allée du Château,  
BP 6237  
45062 Orléans Cedex 2.  
Courriel : [valerie.wasse-ferrandez@univ-orleans.fr](mailto:valerie.wasse-ferrandez@univ-orleans.fr)  
Tel : 02 38 49 49 32

### **Droits d'inscription**

Les étudiant(e)s boursier(ère)s sont exonéré(e)s du paiement des droits d'inscription et de la cotisation de sécurité sociale sur présentation du justificatif de bourse délivré par le CROUS.  
Pour plus d'informations sur les aides sociales, consulter :  
<http://www.univ-orleans.fr/service-central-de-scolarite/aides-sociales>

Les M2 en apprentissage et en contrat de professionnalisation sont exonéré(e)s des droits d'inscription pris en charge par les employeurs.

## 8 – Organisation générale des études

Le Master est organisé en deux années universitaires « M1 spécialité Ergonomie de la Motricité » et « M2 spécialité Ergonomie de la Motricité ».

Une année comporte deux semestres numérotés successivement : S1, S2 pour le M1 et S3, S4 pour le M2.

La spécialité Ergonomie de la Motricité s'inscrit dans le « Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits » développé par l'Union Européenne qui a pour but de faciliter la lisibilité et la validation des programmes d'études des différents pays européens.  
L'ECTS « European Credits Transfer System » est une unité qui représente le volume de travail demandé à l'étudiant(e) : 1 ECTS équivaut à un volume de 25h.  
Chaque semestre fait l'objet d'une validation indépendante et représente 30 ECTS.  
L'obtention de la totalité du Master correspond à la validation de 120 ECTS.

Semestre 1	Heures		Crédits ECTS	Evaluations Session 1
	CM	TD		
<b>UE1 (commune STAPS) « Anglais »</b>		<b>24</b>	<b>2</b>	RNE 100% CC (4h = oral + écrit) RSE 100% CT (4h = oral + écrit)
<b>UE2 (commune STAPS) « Méthodologie de l'investigation (bibliographie, articles) »</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	RNE 50% CC (dossier col.) + 50% CT (écrit 1h30) RSE 100% CT (dossier col. ou ind. + écrit 1h30)
<b>UE3 « Introduction à la Pratique de l'Ergonomie »</b>	<b>28</b>	<b>70</b>	<b>13</b>	RNE et RSE 100% CT (Revue de lecture 1 + écrit 3h)
EC1 Stage Introduction à l'Ergonomie de la motricité	10	30	5	
EC2 Transmission de l'expérience et Etudes de cas ergonomiques	10	10	2	
EC3 Exercice Professionnel de l'Ergonomie	8	22 <sup>2</sup>	4	
EC4 Mise en stage		8	2	
<b>UE4 « Ergonomie, Ethique et Méthodes »</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>13</b>	RNE 50% CC (oral) + 50% CT (dossier collectif) RSE 100% (dossier collectif)
EC1 Éthique et Déontologie	16		5	
EC2 Méthode 1 : Techniques d'observations et d'entretiens	4	30	6	
EC3 Rencontres Ergomot	20		2	
<b>Total Semestre 1</b>	<b>78</b>	<b>133</b>	<b>30</b>	

Semestre 2	Heures		Crédits ECTS	Evaluations Session 1
	CM	TD		
<b>UE5 « Ergonomie et Approches des Situations »</b>	<b>58</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	RNE et RSE 100% CT (dossier individuel)
EC1 Ergonomie des situations de Handicap	14	8	3	
EC2 Rencontres Ergomot	20		2	
EC3 Ergonomie, Objets matériels, cognitions et savoir-faire	24		3	
<b>UE6 « Méthodes et Domaines de l'Ergonomie »</b>	<b>24</b>	<b>30</b>	<b>7</b>	RNE et RSE 100% CT (Revue de lecture 2 + écrit 3h)
EC1 Méthode 2 : Outils de Recueil de données	4	30	4	
EC2 Approches sensorielles et Neuroergonomie	20		3	
<b>UE7 « Stage » 9 semaines</b>		<b>12</b>	<b>13</b>	RNE et RSE 100% (mémoire + soutenance)
<b>UE11 (commune STAPS) « Anglais »</b>		<b>24</b>	<b>2</b>	RNE 100% CC (4h = oral + écrit) RSE 100% CT (4h = oral + écrit)
<b>Total Semestre 2</b>	<b>82</b>	<b>74</b>	<b>30</b>	
<b>Total Master 1</b>	<b>160</b>	<b>207</b>	<b>60</b>	

<sup>2</sup> Dont 10h Atelier Espace Stage Emploi Entreprise (ESEE) avec l'association ECTI.

Semestre 3	Heures		Crédits ECTS	Evaluations Session 1
	CM	TD		
<b>UE19 (UE commune Staps) « Construction de projets et recherche de financement »</b>	4	6	1	100%CT écrit
<b>UE8 « Epistémologie et Domaines et l'Ergonomie »</b>			5	25%CC (dossier coll.) + 75% CT (oral + écrit sur table)
EC1 Epistémologie	16			
EC2 Ergonomie et Situations de vulnérabilité	12	18		
EC3 Ergonomie des Activités de déplacement	16	8		
<b>UE9 « Ergonomie, Activités et Méthodes »</b>			5	100% CT écrit (+ Dossier en CC avec bonification sur le CT)
EC1 Analyse de l'activité : Astreintes physiologiques et physiques	4	30		
EC2 Méthode 3 : Traitement des données - Analyse du signal	4	30		
<b>UE10 « Problématiques professionnelles 1 »</b>			4	Non évaluée
EC1 Projet Tutoré		35		
EC2 Stage Théâtre		15		
EC3 Problématiques Entreprises		24		
<b>UE12 « Stage en alternance »</b>			15	100% CC (50% dossier ind. + 50% oral)
<b>Total Semestre 3</b>	<b>56</b>	<b>166</b>	<b>30</b>	

Semestre 4	Heures		Crédits ECTS	Evaluations Session 1
	CM	TD		
<b>UE13 « Ergonomie et Conditions de Travail »</b> (D. Mélo & D. Nourrit)			5	100% CT (écrit)
EC1 Ergonomie des Conditions de Travail et collectifs	18	12		
EC2 Souffrance au travail : Analyse et prise en charge	24			
<b>UE14 « Ergonomie et Conception »</b> (J. Riff)			5	50%CC (dossier coll.) + 50% CT (oral)
EC1 Méthode 4 : Démarche de Conception - Simulation	16	10		
EC2 Ergonomie des Situations de Formation et Apprentissages	20	10		
<b>UE15 « Problématiques professionnelles 2 »</b> (Equipe de Formation)			5	Non évaluée
EC1 Projet Tutoré		35		
EC2 Rencontres Ergomot	15			
EC3 Echanges d'expériences		24		
<b>UE16 « Stage en alternance »</b> (C. Rosselin et P. Germain)			15	100% CT (mémoire + soutenance)
<b>Total Semestre 4</b>	<b>93</b>	<b>91</b>	<b>30</b>	
<b>Total Master2</b>	<b>149</b>	<b>257</b>	<b>60</b>	

## 9 – Equipe de formation de la spécialité Ergonomie de la Motricité

Les enseignements sont assurés par

- une équipe **d'enseignants chercheurs** de l'Université d'Orléans spécialisés en ergonomie et dans les disciplines scientifiques support à l'ergonomie : Psychologie, Sociologie, Anthropologie, Biomécanique, Physiologie, Neurosciences et Droit complétée par des enseignants chercheurs et chercheurs d'autres universités et organismes de recherche ;
- des **professionnels de l'ergonomie** intervenants dans différents secteurs : cabinets de consultants, grandes entreprises, services de santé au travail, établissements de santé, structures de recherche.

Interviennent aussi ponctuellement

- des professionnel(le)s exerçant des responsabilités dans des organismes qui recrutent des ergonomes ou sollicitent, financent, animent des actions collectives impliquant des ergonomes : ARACT, DIRECCTE, CARSATT, SAMETH, ARITT, ARS.
- des professionnel(le)s assurant des responsabilités et missions en articulation avec l'ergonomie : médecins du travail, Responsables HSE, Méthode, Production, RH, Ingénieurs.
- des professionnel(le)s en charge de services communs de l'Université d'Orléans ou de la Région : CFA Interuniversitaire, Espace Stage Emploi Entreprises, Services Universitaire de Documentation.

## 10 – Stages et Structures d'accueil

L'expérience dans une position professionnelle d'ergonome stagiaire (M1) ou d'ergonome en formation (M2) joue un rôle pivot dans la formation.

### **Réseau socioprofessionnel étendu et diversifié**

Le Master de la spécialité Ergonomie de la Motricité est inséré dans un réseau socioprofessionnel (plus de 300 structures) Région Centre et dans la France entière offrant ainsi une grande diversité d'accès aux stages et des possibilités d'insertion professionnelle des diplômé(e)s.

### **Stage de M1**

#### **Durée : 9 semaines (à partir de mars)**

Il est réalisé au sein d'une structure d'accueil publique ou privée agréée par l'équipe pédagogique et sur un thème validé pour son intérêt d'un point de vue ergonomique.

L'étudiant(e) bénéficie d'un double tutorat : un tuteur de stage qui fait partie de la structure d'accueil et un tuteur universitaire.

L'étudiant(e) devra rédiger un mémoire, et non un rapport de stage, qu'il ou elle soutiendra oralement devant un jury composé d'enseignants de l'équipe pédagogique, jury auquel participe le tuteur professionnel.

Le stage est soumis à indemnités (circulaire de novembre 2009) qui s'élève au minimum à 436.05 euros /mois au 1er janvier 2013. Les indemnités peuvent être plus élevées (politique interne de la structure d'accueil, accord de branche, ou stage réalisé dans le cadre d'un CDD).

**Mise en stage** : les structures suivantes ont accueilli un(e) étudiant(e) du M1 Ergomot au cours des deux dernières années: Groupe EADS, Hitachi Hicef, Groupe MARS, Thermor Industries, BRGM, Cluster NEKOE, Cluster AGHIR, Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (APHP) Groupe LOREAL, SHISEIDO, PHILIPS, EUROSTYLE SYSTEM, APERAM ALLOIS, ESTERLINE Advanced Sensor, HUTCHINSON, Johnson & Johnson (Ethicon), SOFAXIS, RADIAL, ANTARTIC, COMATELEC, John Deere, REDEX, Festival des pains, BARILLA, ANTARTIC, Centres Hospitaliers, Cabinet d'architectes, ESAT, services de santé au travail, PME, Laboratoires de recherche.

### **Structure d'accueil de M2**

Le M2 est réalisé en alternance, quel que soit le statut de l'étudiant(e). L'étudiant(e) salarié(e) alterne des périodes de formation à l'université et des périodes de formation et de travail comme ergonome dans la structure d'accueil, selon un calendrier de l'alternance fixé chaque année. Ce calendrier détermine les semaines de présence à l'université et les semaines de présence des étudiant(e)s dans leur structure d'accueil, les dates de début et de fin de contrat d'alternance, les dates d'examens, les périodes de révision.

Le M2 s'effectue dans une structure d'accueil publique ou privée qui recrute l'étudiant en amont du début de la formation.

La structure et le thème du stage sont validés par l'équipe pédagogique pour leur viabilité, leur cohérence avec le parcours de formation et leur intérêt d'un point de vue ergonomique. L'étudiant(e) bénéficie d'un double tutorat : un tuteur professionnel qui fait partie de la structure d'accueil (maître d'apprentissage dans le cas d'apprenti(e) ; tuteur professionnel dans le cadre d'un contrat de professionnalisation) et un tuteur universitaire.

**Structures publiques recevant des stagiaires :** Associations, Universités, clubs sportifs, Hôpital, Laboratoire de recherche, Etablissement Public à Caractère Scientifique et Technologique, Industriel et Commercial ou Administratif.

Structures privées recevant des stagiaires : Grandes entreprises, Groupes, Entreprise de taille Intermédiaire (ETI), PME, service R&D, Cabinets de Consultants, Groupement d'Employeurs, Structure d'appui pour un réseau d'entreprises, cabinets d'architectes, Etablissements privés exerçant des missions de service public.

Le stage permet la réalisation d'une intervention ergonomique ou d'une Recherche Ergonomique.

L'étudiant(e) devra rédiger un mémoire, (et non un rapport de stage), qu'il ou elle soutiendra oralement devant un jury composé d'enseignants de l'équipe pédagogique et du tuteur de la structure d'accueil. Le stage (et non le mémoire) est aussi évalué par la structure d'accueil.

Pour les apprenti(e)s, le salaire minimal fait l'objet d'une réglementation particulière calculé en terme de pourcentage du SMIC (61% pour une structure privée, 81% pour une structure publique). Ce salaire peut être plus élevé en fonction d'accords de branche, mais aussi dans le cadre d'une négociation classique dans le cadre d'un CDD. Pour 2011/2014 les salaires s'échelonnent entre 760 euros et 1400 euros brut/mensuel.

**Accueil de stagiaires ergonomes en alternance Master :** *les structures suivantes ont accueilli un(e) étudiant(e) de M2 au cours des deux dernières années : Shiseido, Guerlain, Plastic Omnium, CLUSTER AGHIR, SNCF, Mairie d'Orléans, TI AUTOMOTIVE, FAURECIA, CIHL 45, AIPST 18, Pôle Automobile Région Centre, ARS (Agence Régionale de Santé), CARRIER France, CLUSTER NEKOE, IFSTTARR (Institut Français des Sciences et Technologie du Transport de l'Aménagement du Réseau Routier), HITACHI HICEF, SAGEM SAFRAN, AIR France, RISOU D PRECISION, La Poste.*

### **Recherche de structure d'accueil (stage ou contrat d'alternance)**

La recherche de stage est réalisée par l'étudiant(e) lui(elle)-même avec l'aide de l'Equipe de Formation du Master et des services de l'Université. Elle est intégrée dans le cadre d'UE et de créneaux de formation spécifiques qui comprennent : des visites d'entreprises, des simulations d'entretiens de recrutement avec des professionnel(le)s, une aide à la rédaction de CV et à la maîtrise des outils de gestion de candidatures, la prospection dans le réseau Ergomot et, en dehors, l'accueil d'entreprises sur le site universitaire. Les stages peuvent être réalisés dans le Loiret, en Région Centre, mais aussi en France métropolitaine, à l'outr mer (M1) ou à l'étranger.

L'Espace Stage Emploi Entreprise (ESEE) de l'Université d'Orléans relaie toutes les offres de stage en direction des étudiant(e)s et participe à la rédaction des CV et des lettres de motivation.

Le CFA IURC transmet les offres de stage et dispense une journée de formation pour aider les étudiant(e)s dans leurs recherches d'une structure d'apprentissage.



L'Equipe de Formation relaie les offres de stage qui sont adressées spécifiquement aux étudiant(e)s de la spécialité Ergonomie de la Motricité.

L'association ECTI (seniors bénévoles) intervient pour des simulations d'entretiens en français et en anglais et un appui à la valorisation des compétences personnelles.

Plusieurs moyens permettent de trouver un stage : candidature spontanée, réponse à des offres de stage formalisées, participation à des journées de contact avec les structures (opération Grand Maillage en Région Centre, journée Job et stage, journée de recrutement assurées par les pôles industriels Elastopôle, Cosmetic Valley, Aérocentre, Industrie Pharmaceutique, Pôle Automobile, UIMM, ou les filières aidées par la Région Centre).

Depuis 2010, les offres de stage sont en nombre largement supérieur à l'effectif des étudiant(e)s ce qui place les étudiant(e)s en situation de choix.

## 11 – Renseignements et Contacts

Site : <http://www.univ-orleans.fr/sciences-techniques/staps/>

**Suivez le Master de la spécialité Ergonomie de la Motricité sur Facebook**  
Tapez les mots clefs « Ergomot Master Orléans »

### Responsable de Formation

Céline Rosselin

Courriel : [celine.rosselin@univ-orleans.fr](mailto:celine.rosselin@univ-orleans.fr)

### Responsable des Relations aux Entreprises (Ergomot)

Philippe Germain

Courriel : [philippe.germain@univ-orleans.fr](mailto:philippe.germain@univ-orleans.fr)

### Scolarité Master

Valérie Ferrandez

Tel : 02 38 49 49 32

Courriel : [valerie.wasse-ferrandez@univ-orleans.fr](mailto:valerie.wasse-ferrandez@univ-orleans.fr)

### Service de Formation Continue et dispositif Haut Niveau Ergomot

Chargé de mission : Milène Carmé

Courriel : [milene.carme@univ-orleans.fr](mailto:milene.carme@univ-orleans.fr)

Secrétariat : Claire Daviau

Tel : 02 38 49 43 38

Courriel : [claire.daviau@univ-orleans.fr](mailto:claire.daviau@univ-orleans.fr)

Site : <http://www.univ-orleans.fr/sefco/>

### CFA IURC Formation en Apprentissage

Stéphanie Courtois

Tel : 02 38 49 43 36

Courriel : [stephanie.courtois@univ-orleans.fr](mailto:stephanie.courtois@univ-orleans.fr)

Site : <http://www.cfaiurc.fr/>